WSCC Careers

Inspecteur principal ou inspectrice principale en SST, Iqaluit

(deux postes – un d'une durée d'une année et un d'une durée indéterminée)

N20/11NU

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

Faisant partie de l'équipe des Services de prévention, le titulaire de ce poste relève du superviseur, Santé et sécurité au travail (SST), et travaille à Iqaluit. L'inspecteur principal en SST concourt directement à la concrétisation de la vision, de la mission et des valeurs de la CSTIT par l'éducation, la sensibilisation, la promotion de la conformité et l'application des lois et règlements sur la santé et la sécurité des travailleurs au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Ce poste répondant à une exigence législative comporte des fonctions et des pouvoirs particuliers en vertu des *Lois sur la sécurité*, des *Lois sur la santé et la sécurité dans les mines* et des *Lois sur l'usage des explosifs* du Nunavut et des T.N.-O., ainsi que des règlements connexes.

Le titulaire du poste analyse également les questions touchant les politiques et agit comme expert dans les domaines relatifs à la prévention. Il peut représenter la CSTIT auprès de divers organismes établissant des normes nationales, d'associations de l'industrie et de groupes d'intervenants. Il mène des inspections et interagit avec les employeurs pour assurer la conformité à toutes les exigences législatives, mène des enquêtes sur les incidents graves et prépare des dossiers fondés sur des données probantes et comportant des recommandations à l'intention de l'inspecteur de la SST en chef, au Nunavut, à des fins de poursuite.

Nous sommes à la recherche d'un professionnel de la sécurité qui sait user de diplomatie, a des compétences en négociation et connaît bien les lois et règlements, les normes de l'industrie et d'autres textes législatifs, codes et règles connexes, ainsi que les principes et les procédures d'enquête. L'inspecteur principal en SST est responsable de l'exécution des lois et d'autres textes législatifs relatifs à la sécurité des travailleurs, sous la direction de l'inspecteur de la SST en chef. De fréquents déplacements en service sont requis à ce poste.

Ce poste exige un diplôme d'études postsecondaires de deux ans dans un domaine pertinent et une désignation à titre de professionnel en sécurité agréé du Canada (PSAC), combinés avec une expérience progressive d'au moins cinq (5) ans dans un secteur industriel en sécurité. Une expérience des enquêtes sur des incidents dangereux et des accidents de travail entraînant des lésions corporelles est aussi exigée. Le titulaire du poste doit également détenir un permis de conduire valide (classe 5). Les combinaisons études-expérience équivalentes seront étudiées au cas par cas.

L'échelle salariale se situe entre 50,95 $ et 60,85 $ l'heure (environ 99 352,50 $ et 118 657,50 $ par an), plus une indemnité de vie dans le Nord de 9,34 $ l'heure (18 205 $ par an).

Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à careers@wscc.nt.ca.

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité à faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive. La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue. Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois.
La capacité de communiquer dans une langue officielle du Nunavut, en plus de l'anglais, est considérée comme un atout.

safety & care